

Rue St-Martin 26
1014 Lausanne

Année scolaire 2025-2026
Demande d'admission dans une classe spéciale du Gymnase
Ecole de maturité
(ne cocher qu'une seule case !)

1^{re} année

2^e année

toutes disciplines artistiques et sportives



sauf: basketball - football (masculin) - handball - hockey sur glace (masculin)

Avertissement

Cette demande d'admission n'est pas une inscription dans une classe spéciale. Les instances et jurys chargés d'examiner si les critères dans le domaine des arts ou des sports sont remplis étudieront votre dossier et communiqueront leur préavis à la Conférence des directeurs des gymnases vaudois (CDGV) par l'intermédiaire de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire, Office de l'enseignement gymnasial. **Entre-temps, vous devez inscrire normalement votre fille ou votre fils au gymnase, comme tous les élèves qui désirent fréquenter ce dernier**, selon les informations reçues de la direction de l'établissement secondaire de 11^e année de votre enfant. Courant avril 2025, la CDGV vous indiquera si votre fille ou votre fils est effectivement admis-e dans une classe spéciale, en tenant compte des trois critères suivants : préavis sportif ou artistique, résultats scolaires, nombre de places disponibles.

1. Renseignements personnels

1.1 Elève		
Sexe	<input type="checkbox"/> masculin	<input type="checkbox"/> féminin
Nom		
Prénom		
Date de naissance		
Adresse électronique		
Téléphone portable		

1.2 Parents ou responsable légal

Nom	
Prénom	
Adresse	
Code postal	
Localité	
Adresse électronique	
Téléphones portables	

1.3 Scolarité

Etablissement scolaire actuel			
Localité			
Voie	VP		Autre*
Classe			
Maîtrise de classe	Mme ou M.		
*Veuillez préciser :			

1.4 Domaine concerné par la demande

<input type="checkbox"/>	Sport (discipline)	
<input type="checkbox"/>	Musique (instrument)	
<input type="checkbox"/>	Danse (genre)	
<input type="checkbox"/>	Cirque (discipline)	
<input type="checkbox"/>	Autre domaine artistique	

2. Pratique du sport ou de l'art

Ecole de musique, danse ou autre école artistique ou club sportif	
Personne(s) responsable(s) de la formation en danse, musique ou autre domaine artistique ou de l'entraînement sportif	
Adresse électronique	
Téléphone	
Médecin (sport ou danse) qui assure le suivi sportif (nom, adresse, téléphone)	
Nombre d'heures de travail personnel ou d'entraînement hebdomadaire	
Niveau atteint et résultats	

3. Objectifs de l'élève

3.1 Objectifs de l'élève sur le plan sportif ou artistique <u>durant</u> les études gymnasiales :
3.2 Objectifs de l'élève sur le plan sportif ou artistique <u>après</u> les études gymnasiales :

4. Emploi du temps

4.1. Horaire des entraînements ou des cours (temps effectif, sans les déplacements), au cours de l'année scolaire actuelle

	De	A	Lieu	Durée du trajet aller-retour en minutes
Lundi				
Mardi				
Mercredi				
Jeudi				
Vendredi				
Samedi				
Dimanche				

4.2. Fréquence actuelle des compétitions, concours, examens

4.3. Changements prévus pour l'année scolaire prochaine : nouveau club, nouvelle école, personne(s) responsable(s) de l'entraînement sportif, de la formation en danse, musique, etc. (nom, adresse, no de téléphone) :

4.4 Remarques

--

Annexes indispensables à joindre à la présente demande :

- Attestation de l'école de danse, de musique, du club ou de la fédération sportive, etc.
- Sport et danse : attestation du niveau au moment de la demande
- Formulaire « Principaux résultats sportifs » (complément à la demande d'autorisation d'inscription)
- Lettre de motivation personnelle, rédigée par le ou la candidate
- Une photo passeport (format jpg)
- Tout autre document utile à l'appréciation de la demande (copie de titres sportifs, classements, etc).

Lieu et date :	
----------------	--

Signature de l'élève :

Signature d'un parent ou du responsable
légal :

Nota bene :

Pour une entrée en 1^{ère} année :

Cette demande est à retourner par courriel (info.gymnase@vd.ch) à la Direction générale de l'enseignement postobligatoire pour le vendredi 15 novembre 2024 au plus tard. **Toute demande tardive ne pourra être prise en considération, sauf cas de force majeure.** Dans tous les cas, elle sera mise en liste d'attente.

Pour une entrée en 2^{ème} année (en fonction des places qui se libèrent) :

Cette demande est à retourner par courriel (info.gymnase@vd.ch) à la Direction générale de l'enseignement postobligatoire pour le vendredi 27 décembre 2024 au plus tard. **Toute demande tardive ne pourra être prise en considération, sauf cas de force majeure.**

Pour tout renseignement :

Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP)

Office de l'enseignement gymnasial

Rue St-Martin 26

1014 Lausanne

021 / 316 63 04

info.gymnase@vd.ch

Lausanne, le 20 septembre 2024/ADM/

Rue St-Martin 26
1014 Lausanne

Principaux résultats sportifs
**Complément d'information à la demande d'admission en classe
spéciale 2025-2026**

Sport individuel

Sport collectif

Renseignements personnels :

Sport	
Nom et prénom	
Adresse électronique	
Téléphone portable	

Je suis à ce jour :

	OUI	NON	Catégorie (préciser)
➤ Membre d'une sélection (cadre) nationale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
➤ Membre d'une sélection (cadre) romande	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
➤ Membre d'une sélection (cadre) cantonale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
➤ Titulaire d'une carte Swiss Olympic	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
régionale <input type="checkbox"/>	nationale <input type="checkbox"/>	Nationale / régionale	

Mes meilleurs résultats durant les deux dernières saisons :

Veuillez nous donner toute précision utile (équipe, catégorie, saison, etc.)

Discipline précise	Date de la compétition	Lieu de la compétition	Rang obtenu
Championnat/Niveau suisse			
•			
•			

Championnat d'Europe/Niveau européen			
•			
•			
Autre épreuve d'importance			
•			

Argumentation de la demande :

Avantages prévisibles pour ma formation sportive en cas d'entrée en classes spéciales
Inconvénients envisagés pour ma formation sportive en cas d'entrée en classes spéciales

Département des institutions, du territoire et du sport (DITS)
Service de l'éducation physique et du sport (SEPS)
 Chemin de Maillefer 35
 1014 Lausanne
 Tél. 021 316 39 34

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour que la candidature soit prise en compte

Rue St-Martin 26
1014 Lausanne

Année scolaire 2025-2026 Procédure d'évaluation des artistes et sportifs d'élite

Critères et procédure pour les candidats qui pratiquent un sport

Les classes spéciales pour artistes, sportives et sportifs d'élite ou les structures particulières sport-études des gymnases vaudois sont réservées aux sportives et sportifs ayant atteint un degré d'aptitudes supérieur dans la pratique de leur sport. D'entente avec les associations sportives nationales, régionales (romandes) ou cantonales, un certain nombre de critères nécessaires doivent être remplis.

Ces critères d'admission ont été définis par le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) du Canton de Vaud en collaboration avec les associations sportives.

Quelle que soit la discipline pratiquée, les candidates et candidats doivent pouvoir attester d'un entraînement hebdomadaire de 10 heures au minimum (le cumul d'activités différentes n'est pas pris en considération).

Pour tous les sports, une attestation de l'association faitière est exigée.

Les critères sportifs précis pour une admission en classe spéciale pour sportives et sportifs de l'école de maturité au Gymnase sont disponibles sur le lien suivant :

→ [Critères sportifs pour déposer sa candidature à l'admission dans une classe spéciale du gymnase](#)

Les critères sportifs précis pour une admission dans une structure particulière sport-études des gymnases de Beaulieu, Renens, Chamblandes et Provence pour les élèves pratiquant le basketball, le football (masculin), le handball ou le hockey sur glace (masculin) sont disponibles sur le lien suivant :

→ [Critères sportifs pour déposer sa candidature à l'admission dans une structure particulière du secondaire II](#)

Tout renseignement complémentaire les concernant peut être obtenu à l'adresse suivante :

Service de l'éducation physique et du sport
Chemin de Maillefer 35 – 1014 Lausanne
Tél. 021 316 39 34

Les documents utiles à la détermination du préavis par les spécialistes doivent être annexés à la demande, tout comme la feuille complémentaire «sport collectif» ou «sport individuel» annexée.

Anne de Muralt Vocat
Office de l'enseignement gymnasial

Lausanne, le 20 août 2024 /ADM